



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 009 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 1^{er} novembre 2011

Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 1^{er} novembre 2011

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): La séance est ouverte.

Avant d'accueillir les témoins d'aujourd'hui, j'aimerais d'abord saluer officiellement nos nombreux invités.

Nous accueillons aujourd'hui une délégation du Gabon. J'aimerais saluer particulièrement Mme Rose Francine Rogombé.

Madame Rogombé, je vous souhaite la bienvenue, à vous et à ceux qui vous accompagnent. J'espère que vous aimerez la séance. J'ignore si vous apprendrez quoi que ce soit, mais les réunions sont généralement intéressantes. Je vous remercie d'être venue.

J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue aux nombreux exploitants de ferme laitière qui se trouvent dans l'auditoire, et qui sont venus à Ottawa pour assister à toutes sortes de réunions.

Sans plus tarder, je vais vous présenter nos témoins.

Tout d'abord, nous recevons M. Réjean Bouchard, qui représente les Producteurs laitiers du Canada.

Nous accueillons aussi M. Jon Bell, de la B.C. Association of Farmers' Markets.

MM. Dennis Prouse et Peter MacLeod représentent CropLife Canada.

Pour commencer, M. Bouchard...

Pardonnez-moi, mais je n'ai pas la bonne liste.

Veuillez m'excuser, monsieur Lampron. La parole est à vous pour un maximum de 10 minutes.

[Français]

M. Pierre Lampron (membre, conseil d'administration, Producteurs laitiers du Canada): Merci.

Je me nomme Pierre Lampron. Je suis un producteur laitier de la Mauricie. J'habite la municipalité de Saint-Boniface-de-Shawinigan, au milieu du Québec. Je possède une ferme laitière biologique. Je suis membre du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec et du conseil d'administration des Producteurs laitiers du Canada, soit les PLC. Je m'occupe des dossiers de la recherche.

Monsieur le président, membres du comité, les PLC sont heureux d'avoir l'occasion de contribuer à l'étude du comité sur le cadre Cultivons l'avenir 2, axé sur les piliers de la science et de l'innovation.

Les PLC constituent l'organisme national d'élaboration de politiques, de lobby et de promotion qui représente les quelque 13 000 fermes laitières du Canada. Son mandat est de réunir des conditions stables favorisant l'industrie laitière canadienne d'aujourd'hui et de demain. Les producteurs laitiers financent le fonctionnement de l'organisme ainsi que ses activités de promotion

et de recherche en nutrition, en santé humaine et en production laitière.

Nous reconnaissons depuis longtemps que la science et l'innovation sont essentielles à l'amélioration de nos entreprises agricoles et de leur rentabilité. Les PLC investissent dans la recherche en nutrition, en santé humaine ainsi qu'en production laitière depuis les années 1990. Les Producteurs laitiers du Canada financent de nombreux projets sur le plan national en partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Nous accordons également un financement à des chaires et à des réseaux de recherche dans des universités canadiennes. Notre investissement annuel total en recherche dans le domaine de la nutrition, de la santé humaine ainsi qu'en production laitière s'élève à 1,7 million de dollars. De cette somme, 750 000 \$ sont consacrés aux priorités en production laitière, comme l'amélioration de l'efficacité, le développement durable des fermes, la santé et le bien-être des animaux et l'amélioration génétique des bovins laitiers.

Nos partenariats ont appuyé des centaines de chercheurs, de professionnels et d'étudiants qui travaillent dans les 22 centres de recherche et établissements d'enseignement du Canada. La contribution de la recherche a mené à des résultats concrets année après année. Nous avons maintenant besoin d'un moins grand nombre de fermes et d'un moins grand nombre de vaches pour produire suffisamment de lait pour la population canadienne. Depuis l'instauration de la gestion de l'offre en 1971, la taille du troupeau moyen est passé de 20 vaches à 76 vaches aujourd'hui. Durant cette même période, la livraison de lait par ferme a augmenté de 600 p. 100 alors que la production annuelle de lait par vache a pratiquement doublé pour atteindre 10 000 kilos aujourd'hui.

La science et l'innovation sont des facteurs importants pour la rentabilité de l'industrie. Depuis plus d'un an, nous sommes heureux de compter parmi les fiers partenaires de l'Initiative des grappes agro-scientifiques canadiennes. La Grappe de recherche laitière recevra près de 7,5 millions de dollars, avec une contribution de 1,5 million de dollars de la Commission canadienne du lait ainsi que 161 000 \$ du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Ces investissements viennent appuyer la contribution de 25 p. 100 des Producteurs laitiers du Canada qui s'élève à 3 millions de dollars.

La Grappe de recherche laitière chapeaute 46 projets de recherche portant sur la santé humaine, le développement durable et la santé et le bien-être des animaux. Plus d'une centaine d'experts, de scientifiques et d'étudiants d'université et de centres de recherches du Canada sont impliqués. Ce programme prend fin le 31 mars 2013.

En plus d'aborder des éléments prioritaires de l'industrie, le programme compte parmi ses principaux avantages le partage des coûts, en fixant le financement venant de l'industrie à 25 p. 100 et la contribution du gouvernement à 75 p. 100. Cette formule nous a donné l'occasion d'étendre considérablement nos investissements afin de nous attaquer aux priorités, dans l'intérêt des Canadiens. On a également adopté une approche stratégique mieux coordonnée et intégrée en vue de s'attaquer à ces priorités.

Toutefois, le nouveau programme, qui possède des exigences connexes, demande beaucoup d'ajustements sur le plan de l'administration, de la programmation et des méthodes d'allocation des fonds. Au bout du compte, nous mettons à exécution un plan de cinq ans en moins de trois ans. Les PLC conviennent volontiers que le processus gouvernemental d'administration des fonds publics est complexe en soi, mais les exigences administratives actuelles ne devraient pas constituer un frein à l'exécution efficace des projets de recherche.

Le financement et le soutien du transfert de technologie et des communications sont indispensables aux programmes scientifiques et à l'innovation. Une de nos récentes réalisations, la création du Portail canadien de la recherche laitière, est un site Web proposant de l'information sur tous les chercheurs du domaine laitier, tous les établissements de recherche et tous les projets de recherche réalisés depuis 1996.

• (1535)

Les PLC ont l'intention de conserver un rôle de leadership dans la recherche laitière. En novembre 2011, les PLC organisent un atelier avec l'industrie pour évaluer tous les projets de recherche en cours dans le cadre de la Grappe de recherche laitière ainsi que les projets pour la période de 2013 à 2018.

Les PLC espèrent que la programmation en science et en innovation, à l'image de l'initiative des grappes, sera renouvelée pour la période de 2013 à 2018. En recherche, la continuité et la planification à long terme sont des facteurs indispensables. Les étudiants et les chercheurs ont besoin d'une source ininterrompue de financement, sans quoi on risque d'assister à l'exode des spécialistes canadiens qui feront alors de la recherche dans des domaines autres que l'agriculture.

Les PLC estiment qu'en plus de s'engager à l'égard du programme de cinq ans, le gouvernement devrait le faire à l'égard d'un financement de base pour la recherche agricole à plus long terme. L'industrie a besoin de réévaluer constamment les résultats obtenus et doit disposer de la souplesse voulue pour continuer dans une direction donnée, en fonction des résultats, ou avoir la possibilité de changer de direction si les circonstances l'exigent.

Le futur programme de recherche devrait bénéficier d'un processus d'administration et de vérification plus simple et plus efficace. Les programmes visant l'établissement de partenariats avec l'industrie devraient être plus souples, surtout lorsqu'ils touchent des cycles de recherche et des travaux scientifiques. Le recrutement et l'embauche de personnel hautement qualifié, souvent composé d'étudiants diplômés, prend du temps. Cela s'ajoute aux réalités incontournables de la recherche en production laitière. Il faut tenir compte des cycles de culture et des cycles de reproduction animale. Le programme devrait tenir compte de l'expertise démontrée par le bénéficiaire des fonds dans le cadre de la gestion des programmes et des projets de recherche.

Les PLC sont d'avis que le gouvernement et l'industrie ont un rôle à jouer dans la promotion et la sensibilisation à l'égard des progrès en recherche en vue de maintenir l'appui à la recherche à titre de bien

d'intérêt public. Pour leur part, les PLC consentent d'importants investissements quant à la salubrité des aliments et la promotion de bonnes pratiques de gestion à la ferme afin de garantir l'innocuité du lait à sa sortie de la ferme. Par exemple, nous sommes en train de mettre sur pied dans toutes les fermes le programme Lait canadien de qualité. L'objectif de ce programme est de maintenir de façon constante la salubrité des produits sortant de la ferme. Il y a aussi eu récemment l'annonce de notre nouveau Prix de développement durable en production laitière. Celui-ci vise à honorer, parmi les producteurs laitiers des quatre régions du Canada, ceux qui font le plus d'efforts pour appliquer le développement durable dans l'ensemble de la ferme. Nous allons publiciser ces résultats.

Nous sommes fiers de nos réalisations en collaboration avec l'industrie et le gouvernement. Nous voulons continuer cette collaboration et investir en recherche pour améliorer l'efficacité de nos fermes laitières et nous assurer que le consommateur canadien reçoit des produits laitiers sains et de grande qualité.

Ainsi se termine ma présentation, monsieur le président. Je serai heureux de répondre aux questions.

Merci.

• (1540)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant écouter M. Bell, de la BC Association of Farmers' Markets. Vous avez 10 minutes, au maximum.

M. Jon Bell (président, BC Association of Farmers' Markets): Merci beaucoup.

Les marchés fermiers permettent de consolider les systèmes alimentaires locaux en offrant un canal de distribution supplémentaire aux agriculteurs. Les nombreux marchés fermiers de la Colombie-Britannique assurent l'approvisionnement des collectivités en aliments frais et locaux.

Partout au Canada, le vieux concept des marchés fermiers est en train de faire peau neuve afin de répondre aux besoins des agriculteurs locaux et des consommateurs urbains d'aujourd'hui et de demain, c'est-à-dire des utilisateurs finaux de nos produits agricoles.

Tout d'abord, un marché fermier est un regroupement d'agriculteurs locaux, de petits manufacturiers de produits alimentaires et d'artisans qui vendent à une même adresse les produits qu'ils ont fabriqués, cuisinés ou cultivés eux-mêmes.

Année après année, les marchés fermiers de la Colombie-Britannique sont plus nombreux; nous en représentons aujourd'hui plus de 100. Il s'agit de l'un des canaux de distribution des petits et moyens agriculteurs, en plus des restaurants, de la vente en gros et des ventes directes de l'exploitation agricole.

Souvent, les agriculteurs qui vendent directement aux consommateurs dans les marchés fermiers obtiennent jusqu'à deux fois plus d'argent pour un produit que si celui-ci était vendu en gros. Les agriculteurs locaux peuvent ainsi consolider les systèmes alimentaires régionaux et contribuer à l'économie locale.

Le gouvernement et l'industrie négligent souvent les producteurs à petite échelle. Toutefois, leur grand nombre compense la petite taille de chacun. Cumulativement, les manufacturiers de produits alimentaires et agriculteurs à petite échelle rapportent des sommes considérables aux collectivités locales.

En 2006, l'Université du nord de la Colombie-Britannique a étudié l'incidence économique des marchés fermiers et a découvert que les ventes locales rapportent 118 millions de dollars aux collectivités de la Colombie-Britannique.

Aux yeux des consommateurs canadiens, les vendeurs des marchés fermiers représentent le visage de l'agriculture. Même s'il s'agit généralement de petits agriculteurs, la taille de leur exploitation agricole varie entre un demi-acre et plus de 200 acres, et leurs ventes dans les marchés fermiers représentent des revenus annuels qui se situent entre 1 000 et 200 000 \$. Ils font le pont entre la ferme et l'assiette, et discutent souvent avec leurs clients fidèles.

Afin de gagner la confiance des consommateurs, les vendeurs des marchés fermiers leur démontrent constamment l'étendue de leurs connaissances pratiques des produits, des variétés, des pratiques agricoles, du cycle saisonnier, et ainsi de suite.

Nous vous soumettons aujourd'hui cinq recommandations en matière d'innovation.

En premier lieu, nous recommandons d'appuyer la création de marchés fermiers permanents en fournissant des outils de planification opérationnelle aux gestionnaires de marché. Même si les marchés fermiers de la Colombie-Britannique comptent 175 000 clients, ils sont considérés comme des installations temporaires dont l'emplacement aussi est presque toujours provisoire. Seuls deux marchés fermiers de la province sont sur le point d'obtenir un emplacement permanent. Un marché fermier qui déménage perd de son élan, et les agriculteurs doivent ensuite se constituer à nouveau une clientèle fidèle. Le marché fermier de Kitchener-Waterloo occupe le même emplacement depuis 130 ans et fait désormais partie du tissu social de la collectivité.

En deuxième lieu, nous vous recommandons de stimuler le marché intérieur du Canada en sensibilisant les consommateurs d'ici. Les clients des marchés fermiers sont à la recherche de produits frais et saisonniers. Parmi 14 facteurs de préférence, le prix occupe le dernier rang. Ces consommateurs comprennent et apprécient la qualité des produits canadiens. D'ailleurs, dans le cadre de l'accord Cultivons l'avenir 2, il faudrait rappeler aux consommateurs les raisons qui justifient de consommer des produits canadiens, comme la qualité supérieure des produits, la grande rigueur entourant la salubrité alimentaire, la valeur nutritive et la fraîcheur des aliments, la participation à l'économie canadienne, le soutien aux agriculteurs canadiens et la préservation des terres arables.

Un sondage Ipsos Reid réalisé en 2009 a démontré que les marchés fermiers connaissent une popularité sans précédent. En effet, près de 9 répondants sur 10 aiment fréquenter les exploitations agricoles et les marchés fermiers où ils peuvent acheter des aliments fraîchement récoltés et rencontrer les agriculteurs en personne. Selon le même sondage, les agriculteurs inspirent une grande confiance aux consommateurs, plus que bien d'autres professions. Les marchés fermiers alimentent cette confiance et contribuent à faire connaître l'agriculture en milieu urbain, où plus de 75 p. 100 de la population en sait peu sur le sujet. Les vendeurs des marchés fermiers permettent de combler cette lacune.

Nous convenons que les producteurs de denrées de base ont besoin des marchés extérieurs. Toutefois, le cadre stratégique actuel Cultivons l'avenir tend à favoriser les marchés extérieurs, alors que la population canadienne cherche à consolider les systèmes alimentaires régionaux afin de garder le contrôle de la production alimentaire.

Troisièmement, nous recommandons d'améliorer les technologies de l'information et l'accès à la formation en milieu rural. On a

découvert que la communication Web est l'un des facteurs clés de la rentabilité accrue des agriculteurs canadiens. Les marchés fermiers ont recours aux nouveaux médias sociaux pour faire connaître leurs produits, garder contact avec les consommateurs, coordonner leurs activités et participer à la planification et à la gouvernance du secteur agricole.

● (1545)

Bien souvent, les agriculteurs des régions éloignées de la Colombie-Britannique qui n'ont pas de connexion haute vitesse ont du mal à garder le rythme dans cet environnement qui évolue rapidement. La BC Association of Farmers' Markets a créé des programmes tels que MarketSafe, un cours sur la salubrité alimentaire à l'intention des vendeurs. Or, nous avons constaté qu'il susciterait plus d'intérêt s'il était offert en ligne. Un agriculteur ne peut tout simplement pas quitter son exploitation pour assister à une journée de formation, car il devrait alors trouver un travailleur d'appoint ou parcourir une distance démesurée.

Notre association essaie d'améliorer la salubrité des aliments vendus dans tous les marchés que nous représentons. Notre objectif est de donner à tous les vendeurs une formation sur la salubrité alimentaire à la ferme et au marché fermier. De nombreux jeunes agriculteurs ayant un esprit d'entreprise sont membres de notre association. Ils communiquent avec leurs clients branchés grâce aux médias sociaux comme Twitter et Facebook, les blogues et les codes QR. Ils sont des innovateurs et des entrepreneurs qui mettent en marché de nouveaux produits. La Colombie-Britannique compte de bons exemples de réussite.

En quatrième lieu, nous recommandons de mener des recherches scientifiques à géométrie variable qui permettront de créer des produits et des technologies adaptables et d'utilisation facile pour les agriculteurs. Ce sont les petits agriculteurs qui se servent de la science et qui innovent et proposent de nouveaux concepts à partir des idées et des technologies. Les vendeurs qui sont membres de notre association travaillent fort pour suivre le rythme et offrir aux consommateurs les produits salubres, sains et sans résidus de pesticides qu'ils demandent, tout en touchant un revenu raisonnable. Ils se servent des nouveautés scientifiques pour demeurer compétitifs sur le marché intérieur, sans quoi ils se retrouveront en mauvaise posture financière.

Depuis plus d'un siècle, la recherche scientifique fondamentale est la pierre angulaire de l'agriculture canadienne, qui a d'ailleurs évolué au même rythme que la science. Si on veut que les petits producteurs aient recours aux innovations scientifiques, celles-ci doivent être pratiques, rentables, mais surtout susceptibles d'être adaptées à leurs circonstances. Pour protéger leur investissement, les agriculteurs ont besoin de technologies rapides, faciles d'utilisation et précises leur permettant de détecter les insectes nuisibles et envahissants ainsi que les maladies. Les longs protocoles qui coûtent cher ne leur sont pas utiles.

Une intervention tardive peut avoir des conséquences dramatiques. Pour ce type de technologie, on trouve par exemple de petites sondes portatives permettant de détecter la présence d'une maladie et d'intervenir rapidement. La science nous aide à améliorer le rendement des agriculteurs et à protéger les consommateurs, et contribue à la qualité de vie de tous les Canadiens.

Cinquièmement, nous vous recommandons d'augmenter la production agricole intérieure de la région côtière de la Colombie-Britannique pour que les agriculteurs puissent cultiver leurs produits toute l'année. Ils pourront ensuite les vendre toute l'année dans les marchés fermiers ou bien les expédier à d'autres régions du Canada. Compte tenu du nombre grandissant de consommateurs qui privilégient les produits canadiens, la côte Ouest pourrait devenir le jardin maraîcher des autres régions du Canada ayant un climat moins clément.

Je tiens à préciser que ce n'est pas le climat, mais bien l'utilisation de techniques novatrices peu coûteuses, comme les tunnels plastiques et les abris culturaux, qui permet de cultiver certains produits agricoles toute l'année dans la région côtière de la Colombie-Britannique. Il serait possible d'aller encore plus loin en produisant de nouvelles variétés de légumes qui demandent peu de luminosité et qui tolèrent le froid.

Dans les régions les moins froides de la Colombie-Britannique, des marchés sont maintenant ouverts en hiver. On y retrouve des légumes-feuilles frais aux côtés des viandes, patates, courges et carottes habituelles. S'il était possible de produire toute l'année, les marchés fermiers pourraient survivre en hiver, et les consommateurs auraient ainsi accès à des produits canadiens toute l'année.

Pour terminer, de nombreux Canadiens croient que les petites et moyennes exploitations agricoles doivent absolument conserver une masse critique au sein du secteur agricole pour contribuer au dynamisme des collectivités rurales. Il reste bien des avenues à explorer pour permettre aux exploitations agricoles de demeurer rentables encore longtemps.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant écouter Dennis Prouse et Peter MacLeod, de CropLife Canada.

Messieurs, vous disposez d'un maximum de 10 minutes.

M. Peter MacLeod (vice-président, Produits chimiques pour la protection des cultures, CropLife Canada): Bonjour, et merci de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Peter MacLeod et je suis vice-président des produits chimiques à CropLife Canada.

Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue Dennis Prouse, vice-président des affaires gouvernementales à CropLife Canada.

CropLife Canada est l'association commerciale qui représente les concepteurs, les fabricants et les distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et ceux issus de la biotechnologie végétale.

Ces outils contribuent à la compétitivité et à la durabilité du secteur agricole canadien, de même qu'à la qualité de vie des Canadiens, qui peuvent ainsi se procurer des aliments sains et abordables. L'absence de pesticides et de biotechnologie végétale entraînerait de lourdes pertes pour nos agriculteurs et notre économie.

Chaque année, les agriculteurs réalisent des gains directs d'environ 7,9 milliards de dollars grâce à la qualité des produits agricoles et à l'augmentation du rendement découlant des pesticides et de la biotechnologie végétale. La famille canadienne moyenne profite aussi de ce rendement accru, surtout à l'épicerie, où elle économise près de 60 p. 100 grâce à nos technologies. Les innovations technologiques liées aux sciences végétales permettent de stimuler la productivité agricole, mais en plus, l'effet est durable.

À titre d'exemple, les pesticides et la biotechnologie végétale ont permis aux agriculteurs d'adopter des systèmes de culture sans labours pour préserver le sol. En 2008, par exemple, le travail de conservation des sols a permis de diminuer de 12 milliards de kilogrammes les émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. De plus, ces pratiques permettent de réduire l'utilisation de combustibles fossiles de plus de 170 millions de litres par année, sans compter leurs bienfaits sur le plan de la rétention d'eau et de l'érosion du sol.

Sans les pesticides et la biotechnologie végétale, les agriculteurs devraient cultiver 37 millions d'acres de terre supplémentaires pour atteindre la production actuelle. Cette superficie équivaut plus ou moins à l'ensemble des terres cultivées en Saskatchewan.

Le Canada possède un système de réglementation reconnu mondialement grâce auquel nos agriculteurs ont accès aux plus récentes innovations technologiques. Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments font tous les deux de l'excellent travail en matière de protection des Canadiens et de l'environnement. Ils inspirent un grand respect à l'échelle internationale principalement parce que le système canadien est prévisible, qu'il repose sur la science et qu'il accorde la priorité à la santé et à la sécurité. Or, les Canadiens eux-mêmes connaissent mal la réglementation entourant les pesticides et la biotechnologie végétale, et ne savent pas vraiment comment ceux-ci contribuent respectivement à la sécurité alimentaire au Canada et à l'étranger. C'est regrettable.

Il faudrait sensibiliser davantage les Canadiens à l'excellent travail du gouvernement à cet égard. Ainsi, ils se fieraient davantage à la réglementation des produits qui serviront un jour à nourrir le reste du monde et à préserver l'environnement. Nous félicitons le gouvernement fédéral des mesures qu'il a prises récemment à ce chapitre, mais nous espérons que les Canadiens pourront continuer d'en apprendre sur le système de réglementation fondé sur la science de haut calibre du Canada. Nous vous demandons donc de déployer plus d'efforts en ce sens.

Si le Canada veut connaître un véritable essor en matière d'innovation, le gouvernement doit aider les Canadiens à comprendre les avantages inhérents à la technologie et aux systèmes en place pour en assurer la sécurité. Au besoin, il doit également être en mesure de justifier la rigueur de son système de réglementation. Sans l'appui fondamental de la population, certaines des innovations les plus bénéfiques pourraient simplement dépérir, peu importe le secteur.

Imaginez si cela était arrivé lorsqu'on a commencé à cultiver le canola. Aujourd'hui, cette industrie représente 14 milliards de dollars par année. Cette extraordinaire réussite canadienne est attribuable en grande partie à l'innovation dont l'industrie a fait preuve dès le début.

Toutefois, les efforts de communication du gouvernement ne suffiront pas à placer l'innovation dans son contexte aux yeux du grand public. Au Canada, les provinces et les municipalités ont tendance à miner la crédibilité du gouvernement fédéral, ce qui est inquiétant. Une telle atmosphère est intenable pour un secteur comme le nôtre.

Chaque nouvelle biotechnologie végétale ou nouveau pesticide nécessite un investissement de 100 à 250 millions de dollars. Il faut ensuite jusqu'à 10 ans avant que le produit soit mis en marché. Compte tenu de cet investissement considérable, notre industrie doit évidemment choisir ses investissements avec soin.

À moins que celle-ci continue d'investir au Canada, les producteurs canadiens n'ont aucune chance contre les agriculteurs des pays où les réglementations fondées sur la science sont respectées et appliquées. Nous encourageons donc le comité à plaider en faveur de règlements fondés sur la science et à sensibiliser le public sur l'importance de l'innovation et de la science.

Nous aimerions aussi que le Canada encourage l'adoption, pour nos technologies, d'un système d'approbation international qui soit harmonisé et qui forme un tout plus cohérent. À notre avis, un processus d'approbation ouvert qui tient compte du travail et des décisions de pays qui ont adopté des règlements fondés sur la science nous permettrait d'aller encore plus loin.

Ainsi, les agriculteurs canadiens auraient efficacement et rapidement accès aux derniers outils, mais en plus, ils bénéficieraient d'un meilleur accès au marché sans que la sécurité ou l'intégrité des systèmes de réglementation internationaux ne soient compromises.

• (1550)

Nous croyons que les produits antiparasitaires et la biotechnologie végétale peuvent continuer de jouer un rôle central sur le plan de la transformation du Canada et de la compétitivité des agriculteurs canadiens. Nous croyons également que la portée de ce rôle dépendra des décisions et des mesures prises dans le cadre de l'accord Cultivons l'avenir 2.

Les agriculteurs sont aux prises avec des problèmes de taille, comme la croissance vertigineuse de la population mondiale, les changements climatiques et le manque d'eau. Il est possible de trouver des solutions modernes à tous ces obstacles, comme la création de produits agricoles résistants à la sécheresse et au sel, qui absorbent mieux l'azote ou qui ont une meilleure valeur nutritive, ou bien un meilleur contrôle des maladies. Il va sans dire que les percées technologiques liées aux sciences végétales permettront encore de régler certains des problèmes planétaires les plus criants. Soyez assurés que nous y travaillons.

L'industrie canadienne des sciences végétales contribue à assurer au Canada un secteur agricole flexible, concurrentiel et durable. À vrai dire, nous nous préoccuons depuis des décennies de la durabilité de l'environnement. L'industrie a adopté il y a longtemps des pratiques de gestion des ressources en fonction du cycle de vie complet des cultures.

Nos programmes les plus connus en la matière sont ceux qui visent les pesticides périmés et les contenants de pesticides vides, actuellement gérés par CleanFARMS, notre organisation soeur. De plus, nous menons des recherches pour trouver des technologies favorisant la durabilité de l'exploitation agricole, comme la création de variétés qui absorbent mieux l'azote. Il est donc clair que la durabilité n'est pas qu'une expression à la mode au sein de notre industrie, mais bien un engagement à long terme.

Grâce à la création de cultures qui absorbent mieux l'azote, les agriculteurs réalisent des économies sur les engrais et sur le carburant nécessaire pour les épandre, ce qui améliore la rentabilité de l'exploitation agricole. Notre industrie continue également de perfectionner les produits antiparasitaires afin d'en diminuer davantage le taux d'utilisation et d'en cibler l'application. Notre industrie croit que l'accord Cultivons l'avenir 2 créera un environnement avant-gardiste et favorable aux innovations agricoles.

Nous avons remarqué les récents progrès du gouvernement touchant les politiques agricoles fondamentales, comme celles ayant trait aux faibles concentrations et à l'accès aux marchés. Nous sommes encouragés par la place prépondérante que le ministre Ritz a accordée à la science aux dernières réunions du Groupe de Cairns.

Nous avons hâte que le secteur agricole canadien dynamique, innovateur et fortement concurrentiel dont nous faisons partie travaille dans l'intérêt des Canadiens et du reste du monde.

Je vous remercie du temps que vous nous avez accordé.

• (1555)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Monsieur Atamanenko, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Je remercie grandement chacun d'entre vous d'être avec nous.

Monsieur Bell, en ce qui a trait à l'innovation, aux marchés fermiers et aux agriculteurs locaux, vous avez dit que nous devons déployer plus d'efforts pour stimuler les marchés intérieurs du Canada. Avant de poser d'autres questions, je me demande ce que le gouvernement peut faire en matière d'innovation, à part fournir des outils de recherche.

Par exemple, le comité a soumis des recommandations au gouvernement en 2007; certains d'entre nous siégeaient au comité à l'époque. À la suite de notre étude, nous encourageons notamment le gouvernement et les institutions fédérales à promouvoir la consommation de produits agricoles locaux. Or, on nous a répondu qu'une telle mesure allait en quelque sorte à l'encontre de nos obligations commerciales.

J'aimerais savoir si vous y avez songé et si vous avez des suggestions qui nous permettraient d'aller de l'avant pour que les instances municipale, provinciale et fédérale aient toutes accès à des aliments de qualité. C'est ma première question.

M. Jon Bell: Merci.

Aux États-Unis, plusieurs programmes fédéraux font appel à des écoles et à d'autres institutions. J'ignore si nous pourrions suivre ce modèle. Ici, nous observons une tendance à consommer des produits locaux à l'échelle provinciale, municipale, et même dans les écoles. Les marchés fermiers y contribuent, mais il y a aujourd'hui bien d'autres enjeux liés à l'alimentation.

Je pense qu'il convient de souligner que la population mondiale a atteint 7 milliards d'habitants hier. Certaines régions sont aux prises avec des problèmes comme le manque de nourriture et d'eau. Comme le responsable des sciences du Royaume-Uni l'a si bien dit, nous assisterons bientôt à la tempête du siècle. Nous devons nous préparer à l'affronter lorsqu'elle nous frappera.

Je ne suis pas vraiment bien placé pour vous dire si les institutions fédérales, provinciales et municipales devraient privilégier les produits locaux. Je pense qu'agir ainsi donnerait un bon coup de pouce aux producteurs locaux. Malheureusement, je ne peux rien planifier de tel, mais je crois effectivement que nous devrions choisir cette voie.

• (1600)

M. Alex Atamanenko: N'y a-t-il pas eu, en Colombie-Britannique, un projet pilote regroupant environ 15 collectivités qui accordait aux personnes à faible revenu une aide financière provinciale pour acheter des produits aux marchés fermiers?

M. Jon Bell: À vrai dire, la BC Association of Farmers' Markets y a grandement participé. Pendant trois ans, nous avons mis à l'essai ce programme de coupons financé par la province. L'argent était envoyé aux partenaires, comme les banques d'alimentation. Les coupons distribués étaient échangeables uniquement contre les produits agricoles des marchés fermiers, mais pas contre les autres produits et services. Le programme s'adressait à des regroupements comme Healthiest Babies Possible.

Le programme a été couronné de succès, mais sa durée était limitée. Lorsqu'il a pris fin, l'association des marchés fermiers a décidé de créer une trousse de renseignements permettant à d'autres de prendre la relève.

C'est d'ailleurs arrivé cette année. Plusieurs collectivités ont relevé le défi et ont trouvé des commanditaires afin que le programme se poursuive.

M. Alex Atamanenko: Vous avez aussi parlé de production toute l'année. C'est une possibilité plutôt excitante. Vous avez mentionné des innovations comme les tunnels plastique, les abris culturaux et la création de variétés résistantes au froid.

Avez-vous d'autres suggestions pour les deux gouvernements afin que des produits agricoles puissent être cultivés toute l'année?

M. Jon Bell: Dans les hautes sphères, je sais que la Agassiz Station a mené des recherches semblables sur des cultures qui ne poussent habituellement pas en Colombie-Britannique. Nous aurions donc tout intérêt à mener des recherches afin de créer de nouvelles variétés adaptées au climat humide, doux et assez chaud de la région côtière de la Colombie-Britannique.

M. Alex Atamanenko: Merci beaucoup.

Le président: Votre temps est écoulé.

Je vais maintenant laisser la parole cinq minutes à M. Lemieux.

[Français]

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Pierre Lampron.

En ce qui concerne les producteurs laitiers, vous avez dit qu'environ 46 projets avaient été approuvés dans le cadre de la Grappe de recherche laitière. Pouvez-vous dire au comité sur quoi portent les projets en général? Pouvez-vous décrire les catégories dans lesquelles s'insèrent ces 46 projets?

M. Pierre Lampron: J'en ai fait l'énumération un peu plus tôt, mais je peux la refaire.

Une partie des projets touchent la nutrition humaine. Toute la recherche faite par les producteurs laitiers pour la promotion de la nutrition sert à financer une partie de la recherche de la Grappe de recherche laitière sur ce thème. Certains autres projets portent sur le cycle de vie du lait, soit du début à la sortie de la ferme. Ça permet de connaître les indices environnementaux du cycle de vie. D'autres projets traitent de bien-être animal et de salubrité.

M. Pierre Lemieux: Trouvez-vous que les résultats de votre recherche sont bien utilisés par les agriculteurs?

M. Pierre Lampron: Oui. Nous avons eu le Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine, dont le financement était étalé sur cinq ans. Certains des projets initiés dans ce cadre se poursuivent.

C'est important, mais il est certain que la recherche a besoin de continuité. Quelquefois nous sommes déçus du résultat d'une recherche, mais au moins cette partie de la recherche est réglée, on sait ce qu'il en est.

M. Pierre Lemieux: Notre comité mène des discussions au sujet des fonds. C'est important de mener de la recherche et d'innover afin d'aider les agriculteurs dans l'avenir. Il faut toutefois s'assurer que les résultats de cette recherche sont bien appliqués dans le secteur agricole par les agriculteurs eux-mêmes. Nous avons aussi discuté de la recherche, de la mise en oeuvre des résultats et des fonds pour assurer cette mise en oeuvre.

Les Producteurs laitiers du Canada ont-ils des mécanismes pour veiller à ce que les bonnes idées soient mises en oeuvre par les producteurs laitiers?

• (1605)

M. Pierre Lampron: Étant donné que nous faisons partie du processus de choix des projets, cette préoccupation est déjà présente dès le début, lorsque nous choisissons les projets. C'est sûr que l'aspect financier est toujours considéré. Si, du point de vue du bien-être animal ou environnemental, ça coûte moins cher au producteur, ce sera plus facile à mettre en place.

Cette préoccupation est présente lorsque nous concevons le programme. On veut que les bonnes idées soient mises en pratique par les fermes. Si l'idée est rentable pour le producteur, il y a de meilleures chances qu'elle soit mise en pratique.

M. Pierre Lemieux: Des témoins nous ont dit que les grappes constituent une bonne idée. Cela fonctionne très bien parce que beaucoup d'expertises sont mises à contribution lors de ce processus. On nous dit aussi qu'il est difficile de gérer le programme de cinq ans en trois ans. J'aimerais savoir si vous avez été capables d'approuver tous les projets nécessaires. Avez-vous été capables d'utiliser le programme de cinq ans en trois ans? Reste-t-il des fonds non utilisés?

M. Pierre Lampron: Nous avons été capables de le faire parce que nous avons déjà en place les processus pour la recherche. Toutefois, cela a été un véritable casse-tête. On peut en parler aux gens qui gèrent ce programme.

En effet, tout sera fait, mais il ne serait pas souhaitable de répéter cela à l'avenir. C'est pourquoi on parlait d'améliorer l'efficacité de l'administration de ces programmes. Quoi qu'il en soit, nous avons été capables puisque nous étions déjà engagés dans ce processus.

M. Pierre Lemieux: Les grappes constituent une nouvelle idée qui, je pense, est bien reçue par le secteur agricole.

Les producteurs de lait souhaitent-ils des changements précis pour 2013, s'il y a un renouvellement des programmes en science et innovation et du programme de grappes?

M. Pierre Lampron: L'important est que ce soit renouvelé, afin que les équipes de recherche en place puissent continuer. Des producteurs et des membres de l'industrie se rencontreront le 11 novembre pour faire une planification et pour analyser tous les projets en cours. Toutes ces questions nous préoccupent, qu'il s'agisse de la mise en oeuvre des projets ou de déterminer vers où nous voulons nous diriger lors des années futures. C'est à nous d'adopter nos structures pour consulter nos gens.

M. Pierre Lemieux: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Valeriote, vous avez la parole cinq minutes.

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. Merci d'avoir pris le temps de venir comparaître.

Ma première question s'adresse à Jon et à Pierre, et la seconde, à Dennis et à Peter.

Je vais poursuivre sur le même thème que M. Lemieux, à savoir la question des grappes. Nous accueillons avec satisfaction la présence des grappes et reconnaissons leur utilité sur le plan de l'identification des priorités de recherche et du transfert de recherche. Il me semble que les grappes actuelles sont en quelque sorte axées sur un produit, comme les produits laitiers, le porc ou le canola et le lin, à l'exception de la grappe scientifique biologique.

Je me demande si, d'après vous, on pourrait former d'autres grappes qui porteraient sur les enjeux horizontaux liés à l'agriculture qui semblent intéresser la population, entre autres, la salubrité alimentaire, les systèmes de commercialisation locaux comme les marchés fermiers ou d'autres systèmes alimentaires.

[Français]

M. Pierre Lampron: On a une grappe de recherche et on veut qu'elle continue. Cela s'est fait rapidement, mais on veut de la continuité à cet égard.

Pour ce qui est des autres grappes, le modèle est intéressant. Il ne faut pas oublier que les producteurs fournissent 25 p. 100 du financement. Notre organisme doit aller voir ses producteurs, qui continuent d'investir de l'argent dans cela.

Je m'arrêterai là, pour voir s'il y a d'autres domaines. Quant à nous, nous voudrions que notre grappe se poursuive.

[Traduction]

M. Frank Valeriote: Allez-y, Jon.

M. Jon Bell: Ces jours-ci, les marchés fermiers sont un véritable sujet d'actualité aux yeux des consommateurs. Il en pousse partout. Le problème, c'est qu'il y en a peut-être un peu trop et qu'ils sont de moins en moins importants. Les plus petits d'entre eux n'arriveront peut-être pas à réaliser des économies d'échelle. Il faut plutôt fusionner les marchés et miser sur les intentions des villes qui ont décidé d'en avoir.

Les centres alimentaires sont une autre initiative au détail. Ce terme désigne les petits producteurs qui se regroupent à une seule adresse pour offrir leurs produits en même temps aux restaurants et aux grossistes — c'est préférable que de réaliser une vente unique ici et là.

• (1610)

M. Frank Valeriote: Est-ce que ce système fonctionne? Je sais que la Friends of the Greenbelt Foundation, dans le sud-ouest de l'Ontario, près du Golden Horseshoe, cherche des méthodes de commercialisation permettant de réunir des agriculteurs pour qu'ils puissent offrir une plus grande quantité de produits agricoles aux établissements comme les universités ou les hôpitaux, ce qui a déjà posé problème. L'approvisionnement n'est pas garanti.

Croyez-vous que c'est possible?

M. Jon Bell: C'est possible, et c'est en train de se réaliser. La Ville de Vancouver discute actuellement de la création d'un tel centre

alimentaire. Il est même question d'un édifice. Le travail suit donc son cours.

M. Frank Valeriote: Dennis et Peter, vous avez entendu parler de la vallée de la mort, ce décalage entre l'innovation, la recherche et la commercialisation d'un produit, quel qu'il soit.

J'ai proposé certaines mesures incitatives à d'autres témoins, comme des actions accréditatives et d'autres crédits d'impôt. Compte tenu du manque réel de capital de risque sérieux dans ce pays...

J'ai discuté avec Dave Smardon — je sais que vous connaissez ces gens de Guelph —, et il semblait beaucoup aimer l'idée d'une véritable mesure incitative qui permettrait d'accélérer la commercialisation; les choses vont plus vite lorsque l'argent vient appuyer les idées.

Êtes-vous en faveur de mesures semblables? Dans l'affirmative, comment pourrait-on les mettre en oeuvre, selon vous?

M. Peter MacLeod: On appuierait totalement les programmes en place ainsi que les solutions proposées.

À notre avis, la principale pierre angulaire en matière d'innovation serait un système de réglementation qui permet non seulement d'établir des principes scientifiques, mais de mettre en marché de nouveaux produits, de nouvelles technologies et des solutions novatrices.

Comme je l'ai souligné dans ma déclaration, sans un système semblable pour analyser ces produits et les mettre sur le marché, nous ne pourrions utiliser les innovations les meilleures et les plus prometteuses pour régler certains problèmes mondiaux, notamment en matière d'alimentation et d'eau potable.

M. Frank Valeriote: Mais croyez-vous que nos efforts actuels sont suffisants ou devrait-on offrir des actions accréditatives et des incitatifs fiscaux?

M. Peter MacLeod: Habituellement, les membres de CropLife sont cotés en bourse. Parmi nos membres, il y a de grandes sociétés ainsi que de petites entreprises canadiennes, mais normalement, ce sont elles qui font ces investissements. Je ne pourrais donc pas vous en dire davantage à ce sujet.

Mais, de telles mesures aideraient certainement ces groupes ainsi que nos membres.

Le président: Merci.

Monsieur Zimmer, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord m'adresser à Pierre. Vous avez dit souhaiter que les fonds soient réaffectés afin d'être mieux utilisés. Bien entendu, le gouvernement aime bien vous entendre dire que vous voulez utiliser judicieusement son argent.

Pourriez-vous nous expliquer un peu ce que vous vouliez dire par là?

[Français]

M. Pierre Lampron: Selon ce que j'entends, c'est la partie administrative qui est un peu plus compliquée. Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais je pense que des gens derrière pourraient répondre précisément à cette question et apporter une réponse à ce comité. Ce serait la meilleure manière de vous répondre.

Est-ce que ce serait correct, monsieur le président?

[Traduction]

M. Bob Zimmer: Non, ça va, je peux passer à un autre point.

Non, c'est juste agréable de vous entendre dire ça, c'est tout. C'est bon de voir que des gens utilisent judicieusement leur argent — notre argent à tous. Ce que je voulais savoir...

Nous avons également discuté de science et d'innovation. Vous avez parlé de taux de production plus élevés et d'une production doublée; ce sont les termes que vous avez employés. J'aimerais connaître les raisons précises qui expliquent ces taux de production plus élevés. Aussi, les investissements fédéraux en science et innovation ont-ils eu un impact direct sur ces taux?

• (1615)

[Français]

M. Pierre Lampron: En ce qui concerne la contribution du gouvernement à la recherche, ça fait longtemps que le gouvernement fédéral soutient la recherche en production laitière, les centres de recherche, antérieurement, et la Grappe de recherche laitière. À mon avis, le gouvernement a eu de l'influence sur le domaine de la génétique qui a été développé au Canada. Pensons à nos centres d'insémination, au développement de la génétique laitière et à l'exportation. Je pense que le Canada est reconnu pour avoir une génétique laitière de haut niveau.

Il ne faut pas se cacher que la gestion de l'offre est un système stable qui permet aux producteurs d'avoir un revenu stable, d'investir à long terme et de faire une planification. Le gouvernement du Canada soutient la gestion de l'offre, ce qui est une aide considérable pour l'augmentation de l'efficacité.

[Traduction]

M. Bob Zimmer: Parfait.

Ma prochaine question s'adresse à Dennis. Encore une fois, ceux d'entre nous qui sont familiers avec l'agriculture comprennent que la protection des cultures permet aux agriculteurs de produire beaucoup plus. On peut ainsi approvisionner d'autres pays, pas seulement le nôtre.

Pourriez-vous nous donner des exemples bien précis, des exemples de grandes réussites, où la science et l'innovation ont joué un rôle dans la protection de cultures?

M. Dennis Prouse (vice-président, Affaires gouvernementales, CropLife Canada): Si l'on parle de l'industrie en général, le canola serait notre meilleure réussite. On parle d'un chiffre d'affaires annuel de 14 milliards de dollars. C'est sans précédent au Canada.

Soyons clairs: sans règlements fondés sur des avis scientifiques et sans règles précises, l'industrie canadienne du canola n'aurait jamais pris son envol. Nous pouvons en être très fiers.

Sur le plan de l'innovation, la croissance qu'a connue l'industrie du canola — une augmentation de 20 p. 100 du rendement au cours des 10 dernières années — est phénoménale. C'est le genre de choses que nous pouvons accomplir. C'est la raison pour laquelle nous croyons que le Canada peut être un chef de file mondial en matière d'exportation agricole.

M. Bob Zimmer: Y a-t-il d'autres industries sur le point de connaître une croissance semblable?

M. Dennis Prouse: Les trois produits où se concentrera l'innovation, et Peter pourra me corriger si je me trompe, sont la graine de soja, le soja et le maïs. C'est dans ces trois industries qu'il y a le plus d'innovations. Leur rendement a aussi connu une croissance incroyable, ce qui profite aux agriculteurs et aux consommateurs.

M. Bob Zimmer: D'accord.

Le président: Il vous reste encore une minute, si vous le désirez.

M. Bob Zimmer: D'accord.

J'aimerais poser une question à M. Bell au sujet des marchés fermiers. Beaucoup d'entre nous aiment bien les petits producteurs... et sont contents de pouvoir se procurer leurs produits. Vous nous avez fait part de certaines de vos préoccupations, mais quel est, selon vous, l'avenir des jardins maraîchers? Dans un monde idéal, que se passerait-il dans ce secteur?

M. Jon Bell: Dans un monde idéal, la région côtière de la Colombie-Britannique deviendrait un jardin maraîcher ne produisant que des légumes en grande quantité. Je crois que l'avenir des jardins maraîchers repose sur la production de légumes verts.

Actuellement, nous importons d'énormes quantités de légumes de la Californie, de la Floride et du sud des États-Unis pendant l'hiver. On devrait pouvoir s'accaparer ce marché, garder notre argent et s'en servir pour mettre sur pied un jardin maraîcher pour le Canada.

M. Bob Zimmer: C'est bien.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Raynault, vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Lampron.

Dans quels domaines, mis à part la production laitière, comptez-vous faire des recherches au cours des prochaines années?

M. Pierre Lampron: Comme nous représentons tous les producteurs laitiers, toutes les recherches sont liées au domaine laitier. Néanmoins, nous devons faire des recherches relatives au bien-être des animaux dans le but de répondre à un besoin du consommateur. Nous devons également documenter les faits à ce sujet. Nous entendons plein de choses différentes, mais il faut savoir ce dont la vache a vraiment besoin. Ces résultats seront faciles à mettre en oeuvre, car il est prouvé que si le bien-être de l'animal est respecté, normalement la productivité est améliorée. C'est un point qu'il faudra aborder dans les années à venir.

Également, nous continuerons la recherche sur les nutriments et les bienfaits des produits laitiers, entre autres la vitamine B12 et les autres ingrédients, pour savoir quelle influence ils peuvent avoir sur la santé humaine.

• (1620)

Mme Francine Raynault: Je vous remercie.

Devons-nous craindre la disparition des petites fermes laitières dans les prochaines années?

M. Pierre Lampron: Je ne crois pas. La gestion de l'offre est un système qui permet aux producteurs de produire n'importe où au Canada en ayant le même revenu et les mêmes frais de mise en marché. C'est un système qui protège les petites fermes. Au Québec — je parle du Québec, car c'est la province d'où je viens —, il y a des petites fermes familiales qui possèdent uniquement quelques vaches et qui continuent d'exister. Les familles sont capables de vivre, car le revenu est stable et garanti toute l'année.

Mme Francine Raynault: Vous avez évoqué un peu plus tôt la question du bien-être de l'animal. Je demeure dans la région de Lanaudière, plus précisément à Joliette, et je vois de plus en plus d'animaux à l'extérieur dans les pâturages, ce qu'on ne voyait pas il y a quelques années. Quand je passe dans les rangs, je constate que les producteurs laitiers laissent leurs animaux à l'extérieur dans les champs. Cela fait-il partie de la notion de bien-être de l'animal?

M. Pierre Lampron: C'est à la suite des recherches qui ont été effectuées selon lesquelles l'animal a besoin d'air, d'eau et de luminosité, tous des facteurs très importants. C'est pour cette raison que les producteurs adoptent ces pratiques éprouvées. C'est peut-être plus compliqué, mais il y a des manières de faire pour que ce ne soit pas plus compliqué. C'est bien qu'il y ait de la recherche, car elle fixe dans le temps les méthodes qui ont été éprouvées et qui fonctionnent. Cela nous évite de travailler par essais et erreurs.

Mme Francine Raynault: Il est certain que ça représente plus de travail pour le producteur ou la productrice, mais...

M. Pierre Lampron: Un aménagement, une façon de faire pourraient être adoptés pour éviter que ça demande plus de travail. C'est à cela qu'il faut répondre aussi.

Mme Francine Raynault: Monsieur Bell, vous parlez de renforcer les marchés nationaux. Comment peut-on y arriver?

[Traduction]

M. Jon Bell: Je suis désolé, mais je n'ai pas bien compris. Le volume est très bas.

Pourriez-vous répéter la question?

[Français]

Mme Francine Raynault: Vous dites qu'il faut renforcer les marchés nationaux. Comment devrait-on procéder pour y arriver?

[Traduction]

M. Jon Bell: Je ne suis pas certain; lorsque vous dites « renforcer les marchés nationaux », voulez-vous parler des petits producteurs qui acheminent leurs produits vers une plaque tournante où l'on se charge ensuite de les écouler partout au pays? Est-ce que c'est ce que vous voulez dire?

[Français]

Mme Francine Raynault: Oui, et il y a aussi les petits marchés dans les villes et les villages.

[Traduction]

M. Jon Bell: Merci.

Nous représentons uniquement les marchés fermiers de la Colombie-Britannique, mais je crois que ce qui convient à notre association conviendrait aussi au reste du pays. Nous avons tous le même objectif: soutenir ces marchés et augmenter leur nombre partout au pays afin d'offrir plus d'endroits aux agriculteurs pour se réunir et vendre leurs produits, et ainsi augmenter leur revenu.

Le président: Vous avez perdu un peu de temps, madame Raynault, alors je vais vous permettre de poser une dernière question. Soyez brève.

[Français]

Mme Francine Raynault: Merci.

Est-ce qu'il serait avantageux pour les producteurs de se regrouper en coopératives? Avez-vous étudié cette possibilité?

[Traduction]

M. Jon Bell: Un des principes de nos marchés fermiers, c'est que les produits doivent être fabriqués, cuits ou cultivés en Colombie-Britannique. Nous voulons que les producteurs soient sur place afin de discuter directement avec le consommateur.

Plusieurs projets pilotes ont été menés où trois ou quatre agriculteurs remettaient leurs produits à un autre agriculteur qui lui se chargeait de les vendre aux consommateurs. Dans une telle situation, il doit y avoir une bonne communication entre les participants afin que celui chargé de la vente connaisse bien le produit et la façon dont celui-ci a été cultivé. Il doit savoir s'il s'agit d'un produit bio ou s'il a subi des traitements, etc.

Ça semble fonctionner, mais à très petite échelle.

•(1625)

Le président: Merci.

Monsieur Lobb, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Lampron. À la page 5 de votre mémoire, vers le bas, vous dites: « Un futur programme de recherche devrait bénéficier d'un processus d'administration et de vérification plus simple et plus efficace. »

Bien sûr, votre organisation est déjà passée par là. Pourriez-vous nous dire à quoi ressemble ce processus, selon vous, ou nous parler de certaines situations que vous avez vécues et que vous aimeriez voir améliorées?

[Français]

M. Pierre Lampron: Nous avons toujours investi dans la recherche. Le financement se faisait auparavant dans une proportion de 50 p. 100 de part et d'autre. Dans le cadre de la grappe, les parties investissent respectivement 25 p. 100 et 75 p. 100. Le regroupement est plus grand. Les chercheurs de ces groupes de recherche ont vraiment beaucoup d'idées. À un moment donné, il faut choisir. Il est certain qu'avec moins d'argent, on touche à moins de sujets, et qu'avec plus d'argent, on peut ratisser plus large, sur le plan de la recherche.

Votre question était plus précise. Je pense qu'en faisant l'analyse du cycle de vie, on touche un peu plus à l'aspect environnemental. Quant à la nutrition, c'est une chose qu'on a toujours faite et qu'on va poursuivre. Les grappes nous ont permis de continuer ce que nous faisons déjà et d'insister davantage sur l'aspect environnemental ainsi que sur le bien-être animal.

[Traduction]

M. Ben Lobb: D'accord. Vous avez mentionné au début que vous alliez déposer les documents techniques que vous voudriez voir améliorés et simplifiés par l'entremise du processus. J'espère que le greffier et l'analyste pourront les ajouter au rapport.

Monsieur MacLeod, lorsque CropLife effectue une recherche dans un domaine en particulier, l'entreprise s'inspire-t-elle de ce qui s'est déjà fait ailleurs dans le monde? Le gouvernement ne veut pas refaire des recherches qui ont déjà été effectuées ailleurs. Comment procédez-vous et comment utilisez-vous ces informations dans vos recherches?

M. Peter MacLeod: Il y a des façons de procéder qui donnent de bons résultats. Il faut s'assurer de bien communiquer et de créer des partenariats avec le milieu universitaire ou les établissements de recherche gouvernementaux, ce qui est essentiel afin d'éviter les doubles emplois et de bien coordonner les efforts. Cette nouvelle façon de procéder est reconnue dans le milieu et peut être profitable à la société et aux agriculteurs.

M. Ben Lobb: Donc, il s'agit d'un processus informel. Y a-t-il un processus officiel?

M. Peter MacLeod: Il existe des ententes officielles de collaboration en matière de recherche, notamment entre les universités et les entreprises du secteur, pour la mise au point de certaines technologies. Dans le cadre de ces collaborations, les innovations se font habituellement dans les universités et sont ensuite vendues au secteur ou mises en marché avec l'aide de celui-ci, car ce sont les entreprises du secteur qui possèdent l'expertise dans le domaine.

M. Ben Lobb: D'accord. C'est bien.

Monsieur Bell, vous avez accepté notre invitation. Il ne fait aucun doute que nous aimons tous les marchés fermiers pour la fraîcheur de leurs produits.

Évidemment, puisque je suis un député ontarien, je dirais que les meilleurs produits se retrouvent en Ontario, mais vous diriez certainement que ce n'est pas le cas.

Une voix: Il n'a jamais mis les pieds en Alberta.

M. Ben Lobb: Je suis sûr que vous avez eu la chance de consulter la section du premier accord-cadre Cultivons l'avenir concernant la science et l'innovation. Comment une organisation pancanadienne comme la vôtre peut-elle utiliser les fonds prévus pour la science et l'innovation afin de promouvoir ses objectifs?

• (1630)

M. Jon Bell: J'aimerais que ces fonds servent à la création d'outils novateurs à l'intention des vendeurs des marchés locaux, et ce, partout au pays.

La science, ce n'est pas notre spécialité; nous ne sommes pas des chercheurs. Nous l'utilisons la science du mieux que nous pouvons pour accroître notre part du marché. Les outils mis au point à l'aide de ces fonds permettront aux agriculteurs de créer de nouveaux marchés mieux adaptés à leurs produits.

Je crois que c'est ce député qui a soulevé la question des coopératives et des plaques tournantes. Si l'on veut que ce genre de techniques novatrices percent le marché, il faudra d'abord modifier la réglementation et changer la perception des gens.

Le président: Votre temps est écoulé.

M. Lampron a besoin d'aide pour répondre à certaines questions, et je crois qu'Émie Désilets va l'aider.

Madame Désilets, vous avez la parole.

[Français]

Mme Émie Désilets (coordonnatrice scientifique, Producteurs laitiers du Canada): Je vais répondre en français.

Je veux compléter la réponse aux questions plus précises portant sur les points à améliorer, particulièrement à l'égard de l'administration des grappes.

Déjà, c'était un défi que de se familiariser avec les règles et le vocabulaire, par exemple le crédit 1 et le crédit 10, ou de s'ajuster par rapport aux années financières du gouvernement, qui offre des allocations fixes et non transférables d'une année à l'autre. Ce sont des choses qu'on a réussi à manoeuvrer, mais il a fallu s'ajuster. Il a fallu du temps pour d'abord comprendre nous-mêmes les règles, et ensuite être en mesure de les expliquer aux autres et de les faire appliquer par ceux qui font la recherche pour nous, essentiellement les universités. Il faut dire que les gens des centres de recherche d'Agriculture Canada connaissent déjà très bien les règles à l'interne.

C'est pourquoi il y a eu des délais. L'annonce elle-même du programme et, par la suite, son établissement ont exigé beaucoup de temps et occasionné des délais. Oui, au bout du compte, nous serons capables de réaliser le contrat, cependant nous y parviendrons d'une autre façon. Par exemple, comme nous voulons atteindre nos objectifs en moins de temps, les recherches dans les universités seront réalisées par des techniciens ou par des professionnels, au détriment d'étudiants. Ces derniers ne pourront pas le faire parce que leur semestre ne sera pas encore commencé. Également, recruter des étudiants est parfois long, et ceux-ci travaillent parfois moins vite que les techniciens. Il est quand même déplorable que ce contexte nous ait obligés à sabrer dans la formation de la relève.

En sachant ces choses à l'avance, nous pourrions les planifier. De fait, ces choses prennent du temps à planifier. Qui plus est, nous serions beaucoup mieux préparés, car toute cette structure nous serait déjà familière.

Pour ce qui est des défis, je n'irai pas dans les détails des règles administratives ou des règles comptables. Je dirai seulement que le fait d'imposer les règles du gouvernement constitue un défi. Nous avons déjà nos façons de faire, mais nous pouvons nous adapter. Toutefois, il peut être difficile d'imposer ces nouvelles règles du jeu à tout le système universitaire canadien. Il faut convaincre les gens, c'est long et ça prend de la bonne volonté.

Il faudrait aussi une certaine confiance. Nous avons déjà de l'expérience et un bagage, nous avons déjà nos façons de gérer les projets de recherche. Ainsi, plutôt que de nous demander de fournir systématiquement les preuves de tout ce que nous faisons, on pourrait faire des vérifications par l'entremise d'un audit. Ce serait plus facile que de demander de fournir toutes les informations et toutes les preuves selon des délais établis, que ce soit tous les trimestres ou autrement.

• (1635)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Passons maintenant à M. Rousseau pour cinq minutes.

[Français]

M. Jean Rousseau (Compton—Stanstead, NPD): J'ai une question pour M. Lampron.

Vous dites que grâce à la recherche, les troupeaux donnent un plus grand rendement, il y a moins de vaches par troupeau et la production laitière est plus grande. Cela veut dire que des recherches ont été faites dans le volet scientifique de Cultivons l'avenir 2. Par contre, y a-t-il suffisamment de programmes qui incitent les chercheurs à oeuvrer dans des domaines d'activité comme celui-ci, par exemple pour chercher à rendre les troupeaux plus productifs?

M. Pierre Lampron: Vous demandez s'il y a assez de chercheurs dans ce domaine?

M. Jean Rousseau: Je vous demande s'il y a assez de chercheurs, et si les programmes gouvernementaux contiennent des mesures incitatives pour encourager les chercheurs à étudier dans certains domaines spécifiques comme celui-ci.

M. Pierre Lampron: Assurément, c'est la continuité dans le financement qui attire les chercheurs. Ces recherches se font à long terme. Je pense qu'il y a des mesures incitatives, car il y a longtemps qu'on fait de la recherche. C'est important de continuer. Si on arrête la recherche pendant quelques années, c'est là que les chercheurs vont s'en aller.

Je dirais donc qu'il y en a suffisamment.

Mme Émie Désilets: Il y a une bonne dynamique dans la recherche en production laitière au Canada. Toutefois, les chercheurs ont besoin d'argent pour faire des travaux, et s'ils manquent de fonds pour une quelconque raison, ils vont effectivement s'orienter dans un domaine de recherche où il y a des fonds.

M. Jean Rousseau: Vous dites donc que s'il n'y a pas suffisamment de fonds, ils peuvent changer de domaine de recherche.

Mme Émie Désilets: C'est évident. Si les universités ne leur fournissent pas des fonds pour qu'ils puissent travailler, ils devront aller chercher des subventions dans les secteurs privé et public.

M. Jean Rousseau: Autrement dit, il faudrait que Cultivons l'avenir 2, le prochain programme d'Agriculture Canada, contienne plus de mesures incitatives dans certains domaines de recherche.

Mme Émie Désilets: C'est exact. Souvent, les domaines de recherche doivent être liés aux priorités de l'industrie. Les universitaires travaillent pour faire avancer l'industrie. Nous sommes donc souvent présents pour investir dans les priorités, mais nous avons besoin d'une contrepartie pour financer le reste des travaux.

M. Jean Rousseau: Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse à M. Bell.

La plupart des témoins ont indiqué que la commercialisation est le maillon faible de la chaîne d'innovation au Canada. Sous Cultivons l'avenir, l'initiative de Développement de produits agricoles innovateurs appuie financièrement les projets qui comblent l'écart entre les découvertes et l'arrivée d'un produit sur le marché.

Pensez-vous que ce programme est efficace pour améliorer l'étape de commercialisation dans la chaîne d'innovation? Pensez-vous que les fonds octroyés par ce programme sont suffisants, surtout en ce qui concerne les petits producteurs?

[Traduction]

M. Jon Bell: Je ne crois pas avoir suffisamment d'expérience pour répondre à beaucoup de vos questions, surtout lorsque vous me demandez si le financement octroyé est suffisant. Je pourrais dire que ce n'est jamais assez, mais ce serait déraisonnable de ma part.

Nous sommes un très petit groupe et nous n'avons pas reçu beaucoup de financement, surtout du fédéral. J'ignore quelle est la

situation pour les autres organisations des marchés fermiers au pays. Nous recevons des fonds de l'IAF, le Investment Agriculture Funds, en Colombie-Britannique, mais nous devons trouver du financement de contrepartie. Cela nous complique la tâche.

Le financement octroyé est-il suffisant? Je ne peux pas vraiment vous répondre.

[Français]

M. Jean Rousseau: Ma prochaine question s'adresse à M. MacLeod et M. Prouse.

Croyez-vous que les producteurs ont suffisamment accès aux découvertes scientifiques et technologiques grâce à Cultivons l'avenir? Autrement dit, les découvertes des scientifiques sont-elles facilement applicables sur le terrain?

• (1640)

[Traduction]

M. Peter MacLeod: Vous avez tout à fait raison. Un des problèmes — et je m'en rends compte lorsque je travaille avec les agriculteurs et les communautés agricoles —, c'est le manque de transfert de technologies, que ce soit dans le secteur ou le milieu universitaire. Il semble qu'il soit difficile de prendre ces innovations et de les adapter à la réalité des agriculteurs. Il y a eu beaucoup de compressions de personnel à l'échelle provinciale, principalement dans les entreprises de transfert de technologies, et dans certaines fermes expérimentales fédérales un peu partout au pays.

Il y a là un lien crucial. Si ces grandes innovations en science et technologie ne sont pas mises à la disposition des agriculteurs, elles seront perdues. Nous soutenons totalement les technologues qui prennent ces technologies de nos entreprises ou de nos universités pour les introduire sur le marché.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Rousseau.

Monsieur Payne, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci, monsieur le président.

Par l'entremise de la présidence, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les témoins. Les renseignements que vous nous fournissez sont très intéressants.

Je m'excuse d'avoir quitté la salle en douce un peu plus tôt; un de mes électeurs m'a téléphoné, et je devais prendre l'appel, car c'était quelque peu urgent. Je m'excuse d'avoir manqué une partie de vos déclarations.

Cela dit, il y a quelques sujets que j'aimerais aborder. Je vais d'abord m'adresser à M. Lampron.

Dans votre mémoire, au bas de la page 5, vous parlez d'un « programme destiné aux producteurs et exécuté par des producteurs, qui compte sur l'apport d'autres partenaires de l'industrie [...] ». Vous parlez, notamment, de souplesse par rapport à la réduction des fonds octroyés.

Pourriez-vous nous dire clairement ce que vous entendez par souplesse, qui devrait faire preuve de plus de souplesse et s'il y a des projets en particulier qui sont très importants dans le cadre de ce processus?

[Français]

M. Pierre Lampron: Il est évident que cela relève de la question administrative. Comme nous le disions, l'organisme qui gère cela pourrait avoir plus de souplesse. Cela reprend un peu les points qu'Emie avait soulevés tout à l'heure.

Mme Émie Désilets: Je pourrais peut-être ajouter qu'au fond, selon la façon dont le programme de la Grappe de recherche laitière est élaboré, un plan de travail est approuvé pour une durée de cinq ans, et très peu de modifications sont permises en cours de route. Comme nous ne disposons pas, dans le cas présent, de cinq ans pour mener à terme le programme, il est plus facile de s'en tenir au plan initial. Si on projette pour cinq ans, on doit absolument déterminer sur quoi porteront les travaux dans cinq ans, or on ne peut pas toujours le savoir d'avance. Peut-être que ces travaux se feront dans les deux premières années, après quoi on corrigera le tir.

C'est donc surtout à cet égard qu'il devrait y avoir plus de souplesse. Le fait de ne pas disposer de cinq ans ne nous a pas tellement nui, cette fois-ci. Cependant, si on est soumis à un échéancier de cinq ans dans le cadre d'un prochain programme, ce serait très important d'avoir cette souplesse.

[Traduction]

M. LaVar Payne: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à MM. Prouse et MacLeod.

Vous avez évoqué les pesticides, pour lesquels, je constate, vous avez reçu du financement. Si je ne m'abuse, vous avez parlé de recherche supplémentaire sur les pesticides.

Pourriez-vous nous dire si, à votre avis, CropLife... et quelle sera l'incidence sur les pesticides et le financement, et quel type de recherche serait effectué?

M. Peter MacLeod: Traditionnellement, la mise au point de produits de lutte antiparasitaire destinés aux cultures sur surfaces réduites a toujours été un problème majeur au Canada. Il s'agit de cultures destinées à des marchés trop petits pour inciter une entreprise à y investir les 200 millions nécessaires. On parle ici de cultures, comme la canneberge ou le bleuet, ou même d'une récolte dominante affectée par une maladie d'importance mineure.

En vertu du premier accord-cadre Cultivons l'avenir, Agriculture Canada investissait dans la recherche fondamentale sur ces parasites mineurs. En collaboration avec l'industrie, qui possédait déjà des connaissances sur les produits, mais qui avait besoin de renseignements additionnels sur les cultures sur surfaces réduites...

La collaboration entre Agriculture Canada et CropLife pour la mise au point de ces outils et de ces technologies à l'intention des agriculteurs... ce qui est essentiel. Peut-être le savez-vous déjà, mais une petite maladie peut détruire une récolte entière en quelques jours. Ces produits sont donc très importants.

Ce n'est qu'un exemple d'un partenariat réel qui, rendu possible par le financement du gouvernement, permet aux agriculteurs de produire certaines de ces cultures sur surfaces réduites.

• (1645)

M. LaVar Payne: Merci.

Après vérification, je crois comprendre que le gouvernement fédéral a investi près de 2,7 millions de dollars en horticulture.

Monsieur Bell, vous avez parlé, notamment, des marchés fermiers. Nous avons d'excellents marchés fermiers à Medicine Hat et ailleurs dans la circonscription. Nous avons également une énorme industrie des cultures de serre, qui a connu des changements majeurs. J'ignore si vous savez comment les concombres et les tomates sont cultivés.

Notre région fournit toutes les principales épiceries des alentours jusqu'à Calgary et encore plus loin.

Avez-vous une idée de la recherche qui se fait dans cette industrie et de ses conséquences sur le marché?

M. Jon Bell: Depuis plusieurs années, je joue un rôle au sein de l'industrie des cultures de serre et je suis au courant de la production dans l'ouest du pays. Dans ma déclaration, j'ai parlé de certaines cultures à faible consommation d'énergie, comme celle des légumes-feuilles. Je crois que la consommation énergétique est un des principaux problèmes de l'industrie des cultures de serre, sans oublier les gaz à effet de serre, etc.

Donc, en ce qui concerne les marchés fermiers, on parle ici d'un faible investissement dans les serres. Je ne parle pas des serres très largement financées pour la culture de tomates et de poivrons, entre autres.

Le président: Merci.

Monsieur Allen, vous avez la parole.

M. Malcolm Allen (Welland, NPD): Merci, monsieur le président.

Monsieur Lampron, vous avez parlé de plusieurs initiatives en matière de financement et de recherche. Un des deux mécanismes de financement concerne le prochain accord-cadre quinquennal Cultivons l'avenir que nous examinons en ce moment. Mme Désilets a dit que cet accord devait être plus souple. J'aimerais que vous me disiez pourquoi il est important que le financement de cet accord soit déjà approuvé.

Vous avez également parlé du financement de base à plus long terme et de son importance. Vous avez raison de dire que les chercheurs universitaires sont toujours en quête de nouvelles subventions. La nature de leurs sujets de recherche en dépend.

Vous dites que ces deux éléments sont soit distincts, soit reliés. Je ne suis pas convaincu qu'ils soient reliés, mais je vais vous laisser le soin de nous donner vos explications à ce sujet. Pourquoi, selon vous, ces deux éléments seront-ils indispensables à l'accord-cadre quinquennal Cultivons l'avenir 2?

[Français]

M. Pierre Lampron: L'idée de la présentation est qu'il faut en effet mettre l'accent sur les grappes, mais qu'il ne faut pas oublier le financement et la recherche fondamentale à long terme. Il faudrait pouvoir continuer à bénéficier d'un financement de base pour la recherche fondamentale, parce qu'il est plus difficile pour nous de trouver 25 p. 100 des fonds pour ce type de recherche. Nous pensons que le gouvernement a une responsabilité à l'égard de la partie fondamentale de la recherche. L'utilité des grappes se résumerait davantage à une application rapide à la ferme.

•(1650)

Mme Émie Désilets: Oui, il faut un financement de base pour la recherche fondamentale, mais dans une optique de continuum. Je parle ici des questions plus fondamentales ou qui demandent des réponses à plus long terme, par exemple la génétique, les travaux sur la mammite ou le maintien, d'une année à l'autre, d'une banque d'agents pathogènes. Ces exemples nous indiquent que le fait de restreindre le programme à cinq ans cause problème. On n'a aucune idée de ce qu'il adviendrait de tous ces travaux. C'est la raison pour laquelle je parle de continuum.

Pour ce qui est de l'argent, il se fait de plus en plus rare dans les centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il faut y voir. De bons chercheurs qui y travaillent commencent eux aussi à manquer de ressources pour effectuer leurs travaux.

[Traduction]

M. Malcolm Allen: Je saisis la distinction, mais je comprends aussi que les deux sont nécessaires.

Vous avez dit plus tôt que, depuis un bon moment, vous effectuez, avec beaucoup de succès dans bien des régions, des travaux de recherche et d'innovation dans le domaine laitier du secteur des produits laitiers. Donc, si l'on poursuit les travaux, le secteur sera rentable et durable, et il assurera une bonne gérance environnementale.

Les gens analysent la qualité de la gérance environnementale. Si j'ai bien compris, certains des projets auxquels vous avez travaillé ont produit des résultats en matière de gérance environnementale. J'aimerais que vous nous en disiez davantage à ce sujet.

[Français]

M. Pierre Lampron: En ce qui concerne la salubrité des aliments, l'environnement et le cycle de vie, nous voyons ce qui se fait ailleurs, mais même si nous connaissons notre milieu, nous ne savons pas spécifiquement où investir des efforts pour obtenir des gains sur le plan environnemental. Il s'agit d'une production agricole; nous vivons dans ce milieu et représentons une activité économique. Maintenant, il faut déterminer où nous sommes efficaces et où nous le sommes moins.

En environnement, les études permettent de comprendre exactement ce qui se passe dans les fermes et de déterminer quelles méthodes peuvent être employées pour moins polluer, être plus respectueux de l'environnement. On tient compte des gaz à effet de serre, de la gestion du fumier et de l'alimentation de la vache, c'est-à-dire ce dont elle a besoin pour produire son lait. En effet, ce qu'elle consomme en surplus, elle l'élimine dans l'environnement. Si on connaissait très bien ses besoins, elle mangerait ce qu'elle a à manger, produirait son lait et générerait moins de rejets dans l'environnement. Il faut comprendre tous ces aspects.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Storseth, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Pour information, je devrais partager mon temps de parole avec le secrétaire parlementaire.

Merci beaucoup à tous les membres du comité de s'être déplacés aujourd'hui.

Trop souvent, on évalue le succès d'un programme de recherche d'innovation en vertu des fonds qui y ont été investis. Le

gouvernement investit davantage dans un programme par rapport aux années précédentes, alors on se dit que le programme doit être efficace.

Plusieurs témoins nous ont dit qu'il fallait simplifier davantage les processus. Ce n'est pas toujours une question d'argent; on veut moins de lourdeurs administratives pour les petits chercheurs et les petites organisations.

J'aimerais prendre un instant pour féliciter certains de mes collègues, dont M. Lobb, pour leurs questions bien documentées. Donc, le but ultime, c'est de trouver une façon de commercialiser la technologie découlant de la recherche.

Ma question s'adresse à vous, monsieur MacLeod. À quel point est-ce important que le but ultime soit la commercialisation? Est-ce sur cet aspect que nous devons concentrer nos efforts?

•(1655)

M. Peter MacLeod: Avant d'amorcer les travaux de recherche et de collaboration, il est essentiel de savoir à quoi mèneront ces travaux. Quel sera le produit final et quelles seront ses caractéristiques?

Les sociétés membres de CropLife entretiennent des liens étroits avec les agriculteurs. Ils connaissent donc leurs besoins. C'est sur ces besoins qu'elles s'appuient pour effectuer leurs recherches. Cette communication directe avec les agriculteurs est essentielle pour amorcer le processus de recherche sur une nouvelle maladie ou un nouveau parasite invasif qui menace les récoltes. Ça, c'est au Canada.

Il est également important de se tenir au courant des innovations faites dans d'autres pays — par exemple, en Australie, pour la production du blé — afin de lutter contre les parasites et les plantes nuisibles qui menacent les cultures similaires aux nôtres et de nous préparer si jamais ces parasites sont introduits au Canada.

M. Brian Storseth: Vous dites que vous partez d'un problème ou du point de vue de l'agriculteur concernant un problème pour trouver une solution.

M. Peter MacLeod: C'est exact.

M. Brian Storseth: Monsieur Lampron.

[Français]

M. Pierre Lampron: Je pense que la connexion avec le marché est primordiale. En ce qui concerne la salubrité des aliments, nous avons un produit à vendre et nous voulons que le consommateur en consomme le plus possible. Nous faisons donc de la recherche pour répondre à ce marché. Quant au bien-être animal, il faut également positionner notre produit sur le marché, donc faire des recherches. Il est intéressant de voir que, du même coup, ça améliore l'efficacité de la ferme.

J'ai oublié de mentionner l'aspect de la nutrition. Par exemple, il faut maintenant bannir ou diminuer le sel dans les produits laitiers. Il y a beaucoup de pressions à ce sujet. Or on l'utilise comme agent de conservation dans le fromage. Il faut donc faire attention. Certains bienfaits sont associés au sel, mais il ne faut pas en ajouter inutilement aux aliments. Il faut faire de la recherche pour arriver à diminuer les quantités de sel ou informer les consommateurs de l'importance qu'a le sel dans le produit. Des recherches se font présentement dans ce domaine, et c'est précisément pour permettre aux producteurs de répondre au marché de façon plus efficace. Toute cette recherche est en effet étroitement liée au marché.

[Traduction]

M. Brian Storseth: Merci.

Je remarque que la valeur pécuniaire finale d'une recherche par rapport à la somme investie en matière de science et d'innovation n'est pas le point de départ. On se concentre plutôt sur les problèmes qui existent dans un secteur pour trouver des solutions au sein même du secteur.

Monsieur MacLeod, vous avez parlé des problèmes à l'échelle internationale. En ce qui a trait à la science et l'innovation, à quel point est-ce important que l'accord-cadre Cultivons l'avenir ait la capacité ou les fonds nécessaires pour attirer des experts ou des scientifiques internationaux au Canada, et quelle est, selon vous, la meilleure façon de procéder?

M. Peter MacLeod: Il est clair que nous devons rapidement attirer ces gens. La capacité de recherche au Canada est défaillante, que ce soit dans les organismes fédéraux, dans les établissements de recherche scientifique, dans les universités ou chez nos membres. Nous devons renouveler cette capacité et nous assurer que le secteur agricole est attrayant.

Les jeunes sont attirés par les industries à vocation technologique et l'informatique. Nous devons rendre le secteur agricole plus intéressant.

Nous sommes tous conscients des problèmes causés par une population croissante, la sécheresse dans certaines régions — quoique, dans l'Ouest du pays, c'est plutôt le contraire qui s'est produit — et la nécessité d'en faire plus avec moins.

Donc, le secteur agricole est un secteur intéressant du point de vue technologique. Plus nous rendrons le secteur agricole attrayant aux yeux des jeunes, mieux il s'en portera.

● (1700)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Anderson, je vous souhaite de nouveau la bienvenue au comité. Vous serez notre dernier intervenant.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être de retour.

J'aimerais poursuivre dans la foulée de M. Storseth. Je m'intéresse à la question des ressources humaines.

Je siège habituellement au Comité des ressources naturelles. Hier, j'ai appris que, même en Saskatchewan, il y aura une pénurie de 13 000 travailleurs uniquement dans le secteur minier au cours des sept prochaines années.

Vous avez parlé brièvement du développement des ressources humaines dans votre secteur, du fait qu'il faut encourager les jeunes à se diriger vers le secteur agricole. Ce n'est peut-être pas toujours leur premier choix. Que pouvons-nous faire de plus, selon vous, pour attirer les jeunes vers la recherche et l'innovation dans le secteur agricole?

M. Peter MacLeod: C'est une question de sensibilisation et de communication. Je l'ai souligné dans ma déclaration. Il est important de parler des technologies que l'on trouve dans les fermes, que ce soit l'ensemencement de précision, la fertilisation en fonction des besoins de la récolte, les tracteurs guidés par GPS ou toute la science et la technologie qui entourent l'agriculture moderne. Il faut en parler dans les universités et les écoles secondaires pour intéresser les étudiants à l'agriculture.

Si l'on informait les jeunes des possibilités intéressantes que leur offrent l'agriculture et le secteur agricole, cela éveillerait certainement leur intérêt. Donc, je crois que la communication et, comme l'a souligné M. Bell, la sensibilisation à la réalité des agriculteurs aideraient certainement à corriger ce déséquilibre.

M. David Anderson: Quels programmes avez-vous pour attirer les jeunes dans le secteur de l'innovation agricole et pour les y intéresser?

M. Peter MacLeod: Puisque mon micro est déjà ouvert, je vais répondre en premier.

Nos membres offrent des programmes très intéressants aux étudiants. Ils embauchent des étudiants de première et de deuxième année inscrits dans des programmes agricoles — que ce soit en Saskatchewan, en Alberta, au Manitoba ou en Ontario, même à l'Université McGill ou dans les provinces de l'Est — afin de les intéresser au secteur.

Il s'agit pour nos membres d'une sorte de formation à très grande échelle qui vise à sensibiliser les jeunes à la technologie mise de l'avant par nos membres et à les inciter à choisir ce secteur, que ce soit à titre d'employés d'une société ou à titre d'enseignants. Bref, il faut stimuler leur intérêt pour l'agriculture.

M. David Anderson: Monsieur Bell.

M. Jon Bell: Nous commençons ce processus d'éducation beaucoup plus tôt, soit avec les tout-petits. Nous offrons des programmes de coupons et des programmes pour les nourrissons et les bébés, qui encouragent les jeunes à venir aux marchés fermiers et à s'informer sur les fermes.

Il y a également des programmes scolaires qui permettent aux agriculteurs de se rendre dans les écoles pour parler aux étudiants. Nous ne participons pas, pour ainsi dire, à ces programmes, mais ils sont offerts dans notre communauté. Ceux qui ont un kiosque dans notre marché fermier accueillent également des jeunes à leur ferme, et ils se rendent dans les écoles pour informer les étudiants des problèmes et des difficultés que vivent les fermes ainsi que pour les sensibiliser à cette réalité.

M. David Anderson: Il n'est jamais trop tôt pour apprendre.

Allez-y.

[Français]

M. Pierre Lampron: On parle beaucoup de recherche aujourd'hui. On peut regarder cela de façon plus globale, mais le fait d'avoir un secteur rentable et stable aide à attirer les gens dans le domaine.

Dans le domaine de la production laitière, que je représente, on fait des recherches sur le bien-être animal, l'environnement, etc. On est en phase avec la population, on est valorisé et des jeunes sont intéressés à cela. Si on s'en allait vers quelque chose qui est contre la population, contre ce que les gens veulent, je pense que cela démotiverait les jeunes. La recherche dans le domaine, en suivant la population, est importante.

Pour attirer les jeunes, notre organisation a des programmes de prêts. Le gouvernement provincial aussi donne des subventions aux jeunes pour s'établir. C'est tout le côté financier qui aide les jeunes à démarrer.

• (1705)

[Traduction]

M. David Anderson: Merci.

Monsieur Bell, la recherche et l'innovation entraînent souvent des conséquences différentes pour les petits et les grands producteurs. Faites-vous la distinction entre les petits et les grands producteurs dans votre marché fermier?

M. Jon Bell: Non. Un des kiosques est tenu par un grand producteur de tomates et de poivrons. Il est tout aussi libre de vendre ses produits au marché que le producteur qui n'a qu'une serre en plastique dans sa cour. Nous ne faisons aucune distinction.

M. David Anderson: Ma prochaine question s'adresse à vous trois. Qu'aimeriez-vous accomplir de nouveau d'ici 2017, soit dans un peu plus de cinq ans, en matière de recherche et d'innovation?

Vous avez proposé des idées générales, mais avez-vous des exemples plus concrets?

M. Jon Bell: Puisque mon micro est encore allumé, je vais répondre.

J'aimerais que la côte de la Colombie-Britannique devienne une sorte de jardin maraîcher pour l'Ouest du pays en raison des faibles coûts énergétiques nécessaires pour cultiver ces produits. C'est un endroit idéal pour effectuer des recherches sur de nouvelles variétés, les plantes tolérantes aux faibles intensités lumineuses et les autres nouveautés pour la culture légumière.

Je crois que c'est la voie de l'avenir. Les consommateurs demandent de plus en plus de produits locaux. Je crois donc que c'est un secteur en pleine croissance.

M. David Anderson: Vous êtes un bon vendeur.

Allez-y, messieurs.

M. Dennis Prouse: Nous aimerions qu'au cours des cinq prochaines années, le processus administratif soit simplifié. M. Storseth en a parlé un peu plus tôt. Il faudrait adopter un système de réglementation qui encourage l'innovation grâce à des processus d'approbation plus rapides, à des normes en matière de service, à une plus grande prévisibilité, à une mise en commun des données et des approbations, et à une synchronisation internationale.

Comme vous le savez, ce sont toutes des questions sur lesquelles le gouvernement se penche et qui faciliteraient énormément la commercialisation. L'occasion est belle de réaliser des progrès à ce chapitre, et nous espérons que cela se fera au cours des cinq prochaines années.

Le président: Merci beaucoup.

Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Lampron?

[Français]

M. Pierre Lampron: En ce qui a trait à ce qu'on aimerait dans cinq ans, on voudrait être plus avancé dans ce qu'on a déjà entrepris,

c'est-à-dire le bien-être animal et la salubrité des aliments. Il faudrait que, du côté de la santé, on fasse ressortir tous les bienfaits des produits laitiers et qu'on soit capable de réaliser des études qui appuient la prétention que le lait est bon, et ce, pour telle ou telle raison.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je crois que tout le monde a eu la chance d'intervenir. Ce fut une bonne séance.

Le comité a quelques questions à trancher, ce qui ne prendra que quelques minutes. De plus, nous entendrons bientôt la sonnerie d'appel qui signalera la tenue d'un vote.

J'aimerais remercier tous les témoins d'avoir pris du temps dans leur horaire chargé pour venir témoigner. Nous avons apprécié vos témoignages.

Encore une fois, merci. Vous pouvez partir.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de poursuivre à huis clos. À la fin de notre dernière séance, nous avons discuté de la suite des choses à notre étude sur l'accord-cadre Cultivons l'avenir 2. Il a été convenu d'entendre les suggestions à cet égard lors de la présente séance.

Monsieur Lemieux.

M. Pierre Lemieux: Monsieur le président, je regarde le cadre de notre étude, et j'aimerais faire une suggestion.

Nous avons étudié la science et l'innovation. Il faudrait peut-être maintenant se tourner vers l'entreprise compétitive pour examiner les programmes dont l'objectif est d'aider les agriculteurs à perfectionner leurs compétences et leurs stratégies commerciales, mais aussi pour examiner ce qui nuit à leur compétitivité. Ce serait une suite logique à la science et à l'innovation, puisqu'il est question des compétences que l'on voudrait voir dans le marché agricole.

Je ne crois pas que l'on ait besoin de toutes les séances qui nous restent d'ici décembre pour examiner cette question. Donc, on pourrait consacrer quelques séances à la gestion du risque d'entreprise.

Je propose de consacrer cinq séances à l'entreprise compétitive, et quatre à la gestion du risque d'entreprise. Vous me corrigerez si j'ai tort, mais les représentants du ministère sont censés témoigner tout de suite après la pause, n'est-ce pas? Il nous restera donc neuf séances par la suite?

Le président: C'est exact. Les représentants du ministère ont confirmé qu'ils viendront témoigner le 15 novembre, soit le premier mardi suivant la pause.

• (1710)

M. Pierre Lemieux: D'accord.

Le président: Il nous restera donc neuf séances avant la pause de Noël.

M. Pierre Lemieux: Alors, je propose cinq séances pour étudier l'entreprise compétitive et quatre pour étudier la gestion du risque d'entreprise.

Le président: Nous devons aborder tous ces sujets.

Y a-t-il d'autres suggestions?

Frank, êtes-vous d'accord?

M. Frank Valeriote: Oui. C'est logique.

Le président: Est-ce que tout le monde...?

Des voix: D'accord.

Le président: D'accord.

Excellent. Cela permet à David de...

David voudrait que les membres lui fassent parvenir leur liste de témoins d'ici vendredi midi, si possible. Cela vous laisse trois jours.

Ça ne veut pas dire que vous ne pourrez pas proposer d'autres témoins par la suite, mais nous devons commencer quelque part. Bien sûr, les premiers témoins à confirmer leur présence seront les premiers à venir témoigner.

C'est bien? Y a-t-il autre chose?

Alors, David a ses directives. Je ne crois pas qu'il reste d'autres questions à régler.

Merci beaucoup. À jeudi.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>